

**Règlement particulier concernant le concours & l'examen (24-25) donnant accès à la
sélection interuniversitaire menant aux études de master de spécialisation en médecine
pour l'année académique 2025-2026**

Radiodiagnostic

Table des matières

1.	La candidature	3
2.	Sélection et évaluation.....	3
2.1	Le stage pré-concours/pré-examen.....	3
	Les lieux de stages.....	3
	Modalités de répartition des stagiaires	4
	Méthode d'évaluation des stages pré-concours/pré-examen.....	4
2.2	L'épreuve	5
2.2.1	Description	5
2.2.2	Spécificité propre à l'épreuve.....	6
3.	Composition du jury d'admission au master de spécialisation	6
4.	Annexe : dates et modalités pratiques	7

Préambule

Le présent Règlement particulier relatif au master de spécialisation en **Radiodiagnostic** (ci-après le Règlement particulier) complète les dispositions du Règlement général relatif au concours d'accès à la sélection interuniversitaire menant aux études de master de spécialisation en médecine pour l'année académique 2025-2026 (ci-après le **Règlement général du concours**) ainsi que du Règlement général relatif à l'examen d'accès à la sélection interuniversitaire menant aux études de master de spécialisation en médecine pour l'année académique 2025-2026 (ci-après le **Règlement général de l'examen**).

Par leur inscription à ce concours ou à l'examen, les candidat-es reconnaissent avoir pris connaissance du Règlement général des Études et des Examens de l'UCLouvain, du Règlement général du concours, du Règlement général de l'examen, ainsi que du présent Règlement particulier et acceptent, par avance, les adaptations qui devraient être apportées à ces règlements en cours d'année en vue de rencontrer une modification légale ou réglementaire, quelle qu'en soit la portée.

Le tableau en annexe reprend les dates et les modalités pratiques.

1. La candidature

Après avoir rempli les obligations telles qu'énoncées dans le Règlement général du concours et le Règlement général de l'examen, le·la candidat·e remet au Président du master de spécialisation en **Radiodiagnostic** (ci-après le Président) un dossier comprenant :

- Un CV (avec coordonnées complètes et adresse mail « student.uclouvain.be »)
- Une photo d'identité
- Une lettre de motivation

2. Sélection et évaluation

2.1 Le stage pré-concours/pré-examen.

Le stage pré- concours/pré-examen se déroule durant le deuxième quadrimestre de l'année académique.

Les lieux de stages.

Le Président est le seul habilité à déterminer les lieux de stages reconnus pour cette spécialité. Chaque année, il ou elle communique cette liste à l'Administration des stages (ci-après STAC).

Cette liste (susceptible de modification) est disponible sur le site intranet de l'Ecole de médecine à l'adresse suivante après identification (copier-coller le lien dans une nouvelle fenêtre) :

<https://www.uclouvain.be/fr/facultes/mede/med/restricted/reglements>

Modalités de répartition des stagiaires

Les modalités de répartition des stagiaires sont déterminées par le Président.

Le STAC se charge de l'organisation du stage pré-concours pour les étudiants-es de fin de 2^{ème} cycle de médecine, en ce compris les étudiants-es de fin de 2^{ème} cycle des autres universités belges qui présentent leur concours à l'UCLouvain.

Les autres candidat-es au concours ainsi que les candidat-es à l'examen seront contacté-es par le Président afin de déterminer les dispositions pratiques relatives à leur lieu de stage.

Attention : aucun stage ne peut être encadré et/ou évalué par un-e parent-e ou un-e proche (jusqu'au 4^{ème} degré) du.de la candidat-e.

Méthode d'évaluation des stages pré-concours/pré-examen

Les méthodes d'évaluation du stage pré-concours sont reprises aux points B (partie 2) et E.1. a du Règlement général du concours.

Les méthodes d'évaluation du stage pré-examen sont reprises au point E. 1. a du Règlement général de l'examen.

Durant le stage pré-concours, seront notamment pris en compte

- Le caractère d'intégration du.de la stagiaire dans l'équipe
- L'intérêt et la motivation du.de la stagiaire stagiaire
- L'investissement personnel du.de la stagiaire stagiaire
- L'assistance aux staffs organisés dans le service

L'évaluation du stage pré-concours sera faite par la présentation d'un cas (vu durant le stage).

Présentation orale de 5 minutes accompagnée d'un PowerPoint de 10 diapositives maximum. Cette présentation se déroulera durant la dernière semaine de stage pré-concours.

La non- présentation d'un cas entrainera l'absence d'évaluation du stage.

2.2 L'épreuve

2.2.1 Description

Cette épreuve, vise à réaliser :

- L'évaluation des connaissances de base et des capacités médicales
- L'évaluation des motivations pour la spécialité envisagée.

Candidat.es au concours

L'épreuve compte pour 30 points.

Elle se déroulera selon les modalités suivantes :

- **Partie 1 : épreuve écrite : 10 points**

Description : Le-la candidat.e est invité.e à présenter un test écrit sous la forme de question ouvertes et/ou de questions à choix multiple (QCM). La matière porte notamment sur les connaissances, compétences et attitudes en rapport avec l'imagerie telle qu'enseignées lors des Masters en médecine et en master complémentaire de radiologie.

L'absence de présentation à cette partie de l'épreuve, sauf justificatif pour raison médicale et/ou circonstance(s) impérieuse(s), engendre la nullité de la candidature.

- **Partie 2 : épreuve orale : 20 points**

Description : Le-la candidat.e sera convoqué.e à une interview.

L'évaluation des motivations ainsi que des connaissances propres à la spécialité via une interview avec chaque membre du jury de façon individuelle. Les thèmes abordés lors de l'interview sont laissés à la liberté des membres du jury. Ils concernent notamment les connaissances, compétences, attitudes et motivation de l'étudiant en rapport avec la pratique de la médecine.

Candidat.es à l'examen

L'épreuve compte pour 80 points.

Elle se déroulera selon les modalités suivantes :

- **Partie 1 : épreuve écrite : 30 points**

Description : Le-la candidat.e est invité.e à présenter un test écrit sous la forme de question ouvertes et/ou de questions à choix multiple (QCM). La matière porte notamment sur les connaissances, compétences et attitudes en rapport avec l'imagerie telle qu'enseignées lors des Masters en médecine et en master complémentaire de radiologie.

L'absence de présentation à cette partie de l'épreuve, sauf justificatif pour raison médicale et/ou circonstance(s) impérieuse(s), engendre la nullité de la candidature.

- **Partie 2 : épreuve orale : 50 points**

Description : Le-la candidat.e sera convoqué.e à une interview.

L'évaluation des motivations ainsi que des connaissances propres à la spécialité via une interview avec chaque membre du jury de façon individuelle. Les thèmes abordés lors de l'interview sont laissés à la liberté des membres du jury. Ils concernent notamment les connaissances, compétences, attitudes et motivation de l'étudiant en rapport avec la pratique de la médecine.

2.2.2 Spécificité propre à l'épreuve

Sur décision du Président, si à l'issue de la phase 1, des places de formation restent disponibles, une seconde phase (ci-après phase 2) pourra être organisée.

La phase 2 éventuelle n'est pas accessible aux candidat·es à l'examen.

Lors de la phase 2, les candidat·es sont autorisé·es à présenter les épreuves, selon les mêmes modalités que pour la phase 1 et pour une seule spécialité.

Attention, les candidat·es ne sont pas autorisé·es à présenter le concours dans la ou les spécialités présentées en première phase.

Seuls les critères repris ci-dessus sont requis pour participation à la phase 2.

3. Composition du jury d'admission au master de spécialisation

Président du master	Prof. Thomas Kirchgesner
Vice-président du master	Dr Dana Ioana Dumitriu
Membres	Prof. Benoît Ghaye
Membres	Dr Sandy Van Nieuwenhove
Membres	Dr Ana Falticeanu
Membre extérieur	Prof Thomas Schubert

4. Annexe : dates et modalités pratiques

ACTIONS	MODALITES	DATES
Dépôt de candidature	Dossier à remettre : A Mme Christine ALGOET christine.algoet@saintluc.uclouvain.be Où ? Service de Radiologie, niveau -2 route 610	Au plus tard le 11/04/25
Interview de motivation	Non	Non
Épreuve écrite	Où ? Service de Radiologie, niveau -2 route 618	Le mardi 24/06/2025
Épreuve orale	Où ? Service de Radiologie, niveau -2 route 618	Le mardi 24/06/2025